

Envoi par courrier et par courriel :

6212-09-001

Québec, le 27 octobre 2010

M. Jean-Philippe Côté
Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Aire Chauveau, 2^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (QC) G1R 4J3

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

Questions du 27 octobre 2010 - #3

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. *Pourriez-vous nous indiquer quels seraient les équipements d'extraction du gaz naturel ainsi que de transformation, de collecte et de transport vers les réseaux de distribution, et biens immobiliers liés, qui seraient taxables par les municipalités en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale ?*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 novembre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission